



ESJ Social Sciences

Education Inclusive En République Du Bénin : L'expérience Des Apprenants Du Centre De Malentendants De Louho À Porto-Novo

Abla Sesime Djissenou,

Doctorante, à l'École Doctorale Pluridisciplinaire, UAC

Razacki Raphael Kélani,

Maître de Conférences à l'École Normale Supérieure de Natitingou,
UNSTIM

Patrick Houessou,

Professeur Titulaire à l'École Doctorale Pluridisciplinaire, UAC

[Doi:10.19044/esj.2021.v17n15p335](https://doi.org/10.19044/esj.2021.v17n15p335)

Submitted: 12 March 2021

Accepted: 07 April 2021

Published: 31 May 2021

Copyright 2021 Author(s)

Under Creative Commons BY-NC-ND

4.0 OPEN ACCESS

Cite As:

Djissenou A.S., Kélani R.R. & Houessou P. (2021). *Education Inclusive En République Du Bénin : L'expérience Des Apprenants Du Centre De Malentendants De Louho À Porto-Novo.*

European Scientific Journal, ESJ, 17(15), 335. <https://doi.org/10.19044/esj.2021.v17n15p335>

Résumé

L'objectif du Développement Durable no 4 (ODD4) stipule qu'il faut garantir une éducation de qualité sans exclusion et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous. C'est dans cet esprit que s'inscrit le Centre d'Accueil, d'Éducation et d'Intégration des Sourds (CAEIS) de Louho à Porto-Novo au Bénin. Cette recherche, d'approche méthodologique qualitative, a pour objectif d'explorer les perceptions des acteurs du centre vis-à-vis des apprenants et de l'approche pédagogique innovante et inclusive mise en œuvre pour scolariser les apprenants handicapés auditifs et entendants et d'investiguer les résultats obtenus et les difficultés auxquelles font face les responsables du centre. Des observations de classe, des recherches documentaires dans les archives du centre, des interviews via des focus groups de parents d'apprenants, des questionnaires du centre et des enseignants ont aidé à collecter les données. Les résultats indiquent que les participants reconnaissent que les sourds, malgré leur handicap, peuvent réussir dans tous les domaines de formation et s'épanouir pleinement pour s'insérer dans le tissu social si des dispositions adéquates sont

prises par l'école. L'approche pédagogique innovante conçue et mise en œuvre par les enseignants permet aux apprenants de réussir sur le plan scolaire et parascolaire. Et enfin, malgré les réussites obtenues, des difficultés subsistent comme le défaut de formation et de qualification des enseignants, l'insuffisance de supervision pédagogique, l'absence de soutien de l'Etat et d'autres autorités locales, le retard de paiement des salaires des enseignants et le manque de matériel didactiques adéquat. C'est la raison pour laquelle nous finissons sur des propositions de pérennisation du centre.

Mots clés: Education Inclusive, Handicap Auditif, Perceptions, Défis, République Du Bénin

Inclusive Education In Republic Of Benin : The Experience Of A Center Of Hearing Impaired Children

Abla Sesime Djissenou,

Doctorante, à l'École Doctorale Pluridisciplinaire, UAC

Razacki Raphael Kélani,

Maître de Conférences à l'École Normale Supérieure de Natitingou,
UNSTIM

Patrick Houessou,

Professeur Titulaire à l'École Doctorale Pluridisciplinaire, UAC

Abstract

The sustainable development goal no 4 stipulates that it is necessary to ensure inclusive and equitable quality education and promote lifelong learning opportunities for all. It is for that goal that the center of accommodation, education and integration of the deaf (CAEIS) of Louho has been created in Porto-Novo, the capital city of Benin. The objective of this qualitative research method is to explore the perceptions of the actors of the center towards the students and the innovative and inclusive educational approach implemented to teach hearing handicap students and those without hearing problems as well and to investigate their obtained results and difficulties facing the leaders of the center. Classroom observations of teachers, documentary research through the center artifacts, focus groups interviews with students' parents, teachers and management teams were used to collect data. Results showed that participants recognized that deaf people, despite their handicap, can succeed in all training domains and fully light up to insert themselves in the social make up if adequate decisions are taken in school; the innovative teaching approach conceived and implemented by teachers allows their students to succeed in school. In spite of their successes, some difficulties persist such as lack of teachers training, qualified teachers, didactic materials, absence of

educational supervision, support of government and local authorities, delay of payment of teachers' wages. Relevant suggestions have been made for the perpetuation of the center.

Keywords: Inclusive Education, Hearing Handicap, Perceptions, Challenges, Benin Republic

Introduction

Aujourd'hui plus qu'hier, l'école est l'un des maillons les plus déterminants dans le développement du capital humain d'un pays et de la qualité de la vie des citoyens au sein de la société. Elle est conçue et organisée comme une institution qui, à travers ses fonctions sociales, éducatives, psychologiques et pédagogiques, permet de promouvoir l'éducation holistique et l'épanouissement des apprenants. Autrement dit, l'école est le lieu où les jeunes générations viennent acquérir savoir, savoir-faire et savoir-être nécessaires à leur insertion dans la société (Nguéhan, 2007). Ainsi perçue, l'école doit être le cadre indiqué, au même titre que la famille et la communauté, qui accompagne le développement personnel et la socialisation de chacun et de tous. Elle doit permettre à tout apprenant d'acquérir les connaissances nécessaires pour comprendre les phénomènes qui se déroulent autour de lui. Elle doit développer, d'une part, les compétences disciplinaires prescrites dans les différents domaines de formation et, d'autre part, les compétences de vie courante dont il a besoin pour se prendre en charge, s'autogérer, s'adapter au monde et vivre en harmonie au sein de la société (Loi n° 2003-17 du 11 novembre 2003 portant Orientation de l'Education Nationale en République du Bénin, rectifiée par la Loi n°2005-33 du 06 octobre 2005).

Pour assurer le traitement équitable de tous les enfants d'âge scolarisable, l'école doit s'organiser pour satisfaire les besoins spécifiques de chacun, sans aucune exclusion. Cette posture lui permettrait de lutter de manière efficace contre les clivages générateurs de disparités entre les individus et d'œuvrer effectivement pour réussir l'inclusion scolaire des enfants et des adolescents, de manière à leur faciliter, à court et à long termes, une meilleure intégration professionnelle et sociale. C'est dans cette logique que s'est inscrit le Bénin à travers sa Loi fondamentale en 1990 et la Loi d'orientation de l'éducation en 2005. La première dispose que :

La personne humaine est sacrée et inviolable. L'Etat a l'obligation absolue de la respecter et de la protéger. Il lui garantit un plein épanouissement. A cet effet, il assure à ses citoyens l'égal accès à la santé, à l'éducation, à la culture, à l'information, à la formation professionnelle et à l'emploi (Constitution de la République du Bénin, 1990, Art. 8).

Quant à la seconde, elle précise que :

L'école doit permettre à tous d'avoir accès à la culture, à la science, au savoir, au savoir-faire et au savoir-être. Une plus grande attention doit être accordée à l'éducation des jeunes filles, des personnes et enfants en situation difficile, des enfants des zones déshéritées et des groupes vulnérables (Loi n°2003-17 portant Orientation de l'Éducation Nationale en République du Bénin, 2003, Art. 3).

Ces dispositions juridiques sont en phase avec les résolutions adoptées par le Bénin au plan international, dont la Conférence Mondiale sur l'Education Pour Tous à Jomtien en Thaïlande (UNESCO, 1990) et le Forum Mondial sur l'Education à Dakar au Sénégal (UNESCO, 2000, 2015). Dans leurs prescriptions, ces textes réaffirment, chacun, le droit de tout être humain à l'éducation et la nécessité de la généraliser à toutes les couches sociales sans aucune distinction : « Assurer une éducation équitable, inclusive et de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous, d'ici 2015 à 2030. Transformer les vies grâce à l'éducation » (UNESCO, 2015). Tout ce qui précède a été repris dans un nouveau référentiel du développement du monde que sont les Objectifs de Développement Durable (ODD). Le point quatre de ces objectifs vise à « garantir une éducation de qualité, sans exclusion et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous ». Les textes énumérés plus haut prônent, dans leur esprit, l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées avec les autres catégories de citoyens. Par ailleurs, ils militent pour le traitement équitable des personnes vivant avec un ou plusieurs handicaps dans les prestations offertes aux citoyens par les différents services sociaux. Il découle des préconisations qui précèdent, la nécessité de varier et de renforcer les actions à mener en faveur de la scolarisation et de l'éducation des enfants handicapés. Dans cette logique, il apparaît fondamental que chaque enfant, quels que soient ses caractéristiques personnelles et ses besoins éducatifs spécifiques, ait le droit à l'épanouissement et à l'autonomie au sein de la société qu'il aura réussi à intégrer.

Le présent article rend compte des travaux que nous avons effectués et des résultats obtenus quant à l'organisation, le fonctionnement et la performance du Centre d'Accueil, d'Education et d'Intégration des Sourds de Louho (CAEIS) sis à Porto-Novo (CAEIS/Louho) dans le sud du Bénin. Ainsi les sections qui suivent comprennent les cadres théorique et physique de la recherche, la méthodologie utilisée et la présentation et l'analyse des résultats, ainsi que les perspectives relatives à ces résultats.

Cadres théorique et physique de la recherche

Cadre théorique

Conçue comme l'ensemble des problèmes et des interrogations qui accompagne l'évolution d'un domaine de savoirs et d'activités dans un cadre

déterminé (Legendre, 1993), la problématique qui constitue l'étape initiale de la présente recherche est sous-tendue par les préoccupations liées à l'offre éducative nécessaire pour permettre aux enfants vivant avec un handicap auditif de jouir comme tous les autres enfants, de leurs droits à une éducation de qualité. L'éducation est le processus qui permet à l'être humain de développer toutes les virtualités indélicées qu'il apporte à sa naissance et de réussir son intégration sociale (Ronstand, 1954). Dans cette entreprise, l'institution sociale qu'est l'école reste jusqu'à nos jours l'un des maillons les plus déterminants de toute société. Elle est donc le cadre idoine, au même titre que la famille et la communauté, qui accompagne le développement personnel et la socialisation de tout individu.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) (2001) définit le handicap comme le résultat de l'incapacité de l'environnement à assimiler et à gérer les altérités quelles que soient leur forme et leur origine. Ce n'est plus la nature de la déficience ou du trouble qui doit définir le type de réponse mais ce sont les besoins spéciaux qu'elles engendrent qui doivent être pris en considération. C'est pourquoi, au lieu de « personne handicapées », l'OMS préconise de préférer l'expression « personne en situation de handicap » et plus globalement « sujet à besoins spécifiques ou spéciaux. » Les causes des handicaps peuvent être très variées. Elles peuvent être congénitales ou traumatiques et survenir à tout moment de la vie (traumatismes extérieurs, maladies). La classification usuelle du handicap permet de distinguer cinq (5) catégories : (1) le handicap/mental/psychique/intellectuel (retard mental résultant de troubles psychiques très divers incluant névroses, psychoses...); (2) le handicap visuel (malvoyants, amblyopes ou aveugles); (3) le handicap auditif (malentendant, non entendant ou sourd); (4) le handicap moteur (troubles de la dextérité, paralysie ...) et (5) le handicap social regroupant les situations concernant, la prostitution, l'addiction (alcool, drogue), les conséquences néfastes de la dissociation familiale sur certains enfants.

Chacune de ces catégories de handicap nécessite une intervention appropriée, une prise en charge, une aide et des soins afin de permettre aux personnes concernées de s'adapter à leur environnement. La surdit  est le type de handicap  tudi  dans la pr sente recherche. Elle se manifeste essentiellement par la d ficiance auditive. Il existe deux types de d ficiance auditive : la d ficiance auditive de transmission et la d ficiance auditive neurosensorielle. La d ficiance auditive de transmission est un probl me de l'oreille externe ou moyenne. Elle est souvent curable m dicatement ou chirurgicalement ; tandis que la d ficiance auditive neurosensorielle est un probl me de l'oreille interne ou parfois du nerf auditif. Elle est g n ralement permanente et n cessite une r ducation, au moyen par exemple d'une proth se auditive. Les signes de la surdit  chez les jeunes enfants comprennent leur absence de r action   des bruits, le fait qu'ils r agissent lentement ou leur

retard dans l'apprentissage de la parole. Un enfant sourd peut aussi présenter des retards dans le développement de ses fonctions motrices et de la coordination, ou dans l'apprentissage de l'équilibre, de la faculté de ramper ou de marcher.

L'histoire de l'éducation des personnes vivant avec tel ou tel handicap révèle que plusieurs approches basées sur des préjugés diamétralement opposés, ont été tour à tour mises en œuvre. Il s'agit de l'éducation spécialisée, de l'éducation intégrative et de l'éducation inclusive.

L'éducation inclusive est une approche qui vise à accroître la participation et à réduire l'exclusion en répondant efficacement aux différents besoins de tous les apprenants. Elle prend en compte les besoins individuels en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous les enfants et jeunes gens en situation de marginalisation et de vulnérabilité : enfants vivant avec handicap(s), enfants des rues, groupes d'enfants appartenant à des minorités ethniques, filles, enfants issus de familles démunies financièrement, enfants issus de familles nomades, réfugiés ou déplacés, enfants vivant avec le VIH/SIDA. L'éducation inclusive a pour objectif d'assurer à ces enfants l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation. Elle est sous-tendue par une posture qui considère la diversité comme une composante essentielle du processus d'enseignement et d'apprentissage, et qui promeut le développement humain. L'éducation inclusive vise à combattre la marginalisation des individus en respectant le droit à la différence. Selon Handicap International (2012), un système éducatif est inclusif quand, dans sa globalité, elle tient compte des mesures à prendre pour être à même de dispenser une éducation adéquate à tous les enfants qui apprennent ensemble. Des liens sont créés avec les services de soutien spécialisés et ordinaires. Le système éducatif inclusif suit une approche systémique du changement plutôt qu'une approche école par école.

Au plan international, ces dispositions juridiques sont en phase avec les résolutions adoptées par la Conférence Mondiale sur l'Éducation Pour Tous à Jomtien en Thaïlande (UNESCO, 1990), le Forum Mondial sur l'Éducation à Dakar, Sénégal (UNESCO, 2000 ; 2015). Tous ces textes promeuvent une éducation équitable, inclusive et de qualité avec des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous, d'ici 2015 à 2030 et vise à transformer les vies grâce à l'éducation.

Mais au Bénin, dans les faits, les enfants handicapés continuent d'être traités comme les parents pauvres du système éducatif car, il existe très peu de structures éducatives spécialisées dans la prise en charge des différentes catégories de handicap. Par ailleurs, le fonctionnement de quelques rares structures existantes favorise très peu l'épanouissement personnel et l'intégration socioprofessionnelle des enfants qui y sont scolarisés. Pour tenter de remédier à cette situation, l'établissement scolaire dénommé *Centre*

d'Accueil, d'Education et d'Intégration des Sourds (CAEIS) de Louho a adopté une posture innovante qu'il met en œuvre avec plus ou moins de succès depuis plus d'un quart de siècle.

L'objectif de cette recherche est double. D'abord, il s'agit d'explorer les perceptions des acteurs du CAEIS/Louho vis-à-vis de leurs apprenants et de l'approche pédagogique mise en œuvre par le centre. Ensuite, il est question d'investiguer les réussites obtenues par le centre et les difficultés auxquelles font face les responsables de ce centre au cours de la scolarisation des enfants handicapés auditifs et ceux entendants.

Les trois questions ci-dessous ont été donc posées pour guider cette recherche.

- Quelles sont les perceptions des acteurs du CAEIS/Louho vis-à-vis de leurs apprenants et surtout des handicapés auditifs ?
- L'approche pédagogique conçue et mise en œuvre par les animateurs du CAEIS/Louho permet-elle d'assurer une éducation inclusive et l'épanouissement psychosocial des enfants handicapés auditifs ?
- Quels sont les résultats tangibles obtenus par le CAEIS/Louho et les difficultés auxquelles sont confrontés ses animateurs pour la scolarisation de ses apprenants ?

Selon le dictionnaire Grand Robert et dans le langage courant, on dit que l'être humain s'épanouit lorsqu'il développe librement toutes ses possibilités. En d'autres termes, l'épanouissement d'un individu est le plein développement, dans une ambiance de joie et de bonne humeur de ses potentialités, voire de ses dispositions d'existence. Dans cette recherche, ce que nous entendons par l'épanouissement psychosocial des enfants vivant avec un déficit auditif est le développement de chacun de ceux-ci, de toutes les potentialités de son être, de manière à s'assumer pleinement au plan individuel et à vivre harmonieusement au sein de sa société. Autrement dit, il s'agit, dans cette étude, de l'épanouissement des enfants malentendants ou sourds, tant sur le plan personnel que sur le plan de la psychologie humaine dans la vie sociale.

Cadre physique

Conformément à l'administration territoriale actuellement en vigueur au Bénin, le quartier Louho qui abrite le CAEIS est l'un des quartiers du 3^{ème} Arrondissement de Porto-Novo. La ville de Porto-Novo elle-même, est située au sud de la République du Bénin, à une trentaine de kilomètres de Cotonou qui est actuellement la principale porte d'entrée dans le pays. En 1993 est créé le CAEIS par les membres d'une ONG appelée Association Universelle d'Œuvres pour l'Epanouissement des Sourds (ASUNOES), composée de jeunes étudiants, ayant pour objectifs de défendre les droits des personnes sourdes, d'œuvrer pour l'épanouissement intellectuel, professionnel et

socioculturel de cette couche de la société et de lutter enfin contre la surdimotivité. A partir de 1994, le CAEIS qui abritait uniquement les enfants sourds est devenu un centre mixte, c'est-à-dire ouvert aussi bien aux enfants sourds qu'aux enfants entendants. Logé sur un site verdoyant, le CAEIS, dispose de l'espace vital nécessaire et d'une série d'installations pour ses acteurs et ses usagers. Au centre de la cour se dresse la statue de l'Abbé de l'Épée – fondateur de la première école des sourds-muets vers 1760 – qui s'impose à la vue comme un monument d'hommage. Juste à côté, on découvre des aires de jeux. Les bas-reliefs dessinés sur les murs des classes renseignent sur la spécificité de ce centre. Les lettres de l'alphabet pour le langage des signes y sont incrustées. Un peu en profondeur, en bas de l'immeuble se trouve la bibliothèque et les salles de classes qui abritent les sections de la maternelle. Au premier niveau du bâtiment, on trouve les classes de l'enseignement primaire et au second niveau celles de l'enseignement secondaire général, de la sixième en Terminale. Dans toutes les classes, de la Maternelle en Terminale, cohabitent sourds et entendants et parfois les deux catégories d'enfants partagent le même banc. Le centre compte 515 apprenants dont 235 déficients auditifs (voir archives CAEIS, 2018).

Méthodologie

Conception de la recherche

Pour la collecte des données, l'approche qualitative a été adoptée. L'approche qualitative est basée sur une recherche exploratrice et phénoménologique. La phénoménologie est une approche à la conceptualisation et à l'étude de l'expérience vécue (Giorgi, 2009 ; Mooij, 2010). La phénoménologie suppose à l'origine que les hommes possèdent quelque essence lorsqu'ils expérimentent un phénomène (Creswell, 2007; Marshall & Rossman, 2006). Ici, la recherche se concentre sur le vécu des animateurs du CAEIS/Louho.

Population cible et échantillonnage

La population cible de notre recherche est composée des acteurs du CAEIS/Louho ; à savoir les apprenants du centre, les parents des apprenants, les enseignants, les gestionnaires et les superviseurs pédagogiques. En ce qui concerne les apprenants intéressés par cette recherche, la recherche s'est focalisée sur ceux de la maternelle et du primaire. Les statistiques issues de la collecte des données montrent les effectifs suivants (voir tableau 1).

Tableau 1. Effectifs à la maternelle et au primaire et selon la catégorie des apprenants

Ordre d'enseignement	Entendant	Sourd	Total
Maternel (EM)	23	11	34
Primaire (EP)	131	87	218

Source: Archives de 2018 du CAEIS/Louho

Au vu de ce tableau, on se rend compte que dans ces deux ordres d'enseignement, le nombre de sourds n'est pas négligeable soit presque 39 % de cette population. Ils sont plus nombreux dans l'enseignement primaire (40 %) qu'à la maternelle (32,4 %). De cette population d'apprenants, cinq (dont deux sourds) ont été sélectionnés au hasard pour participer à la collecte des données.

En ce qui concerne les enseignants des deux ordres d'enseignement, on a 13 au total dont 4 sourds et 7 femmes et 6 hommes. Le tableau 2 présente leurs qualifications académiques et professionnelles. Il est à remarquer qu'au primaire, les enseignants travaillent par binômes dans les classes. Six enseignants ont été sélectionnés au hasard pour participer à la collecte des données, dont un dans chaque classe.

Tableau 2. Qualifications académiques et professionnelles des enseignants du CAEIS/Louho

Diplôme	Diplôme académique		Total	Diplôme professionnel			Total
	BEPC	BAC		Aucun	CEA P	CAP	
Nombre	2	11	13	4	7	2	13

Source: Archives de 2018 du CAEIS/Louho

Au total, le centre dispose de trois gestionnaires (dont le Directeur exécutif, le Directeur de l'école primaire, et la Responsable des programmes) et de deux superviseurs pédagogiques (dont l'inspecteur et le conseiller pédagogique de la zone du Réseau d'Animation Pédagogique dont dépend le CAEIS/Louho). Enfin, cinq parents d'élèves ont librement participé à l'étude.

Instrumentation et collecte des données

Plusieurs interviews réalisées individuellement et avec des focus groups, des observations de séquences de classes et des recherches documentaires ont permis de rassembler des données nécessaires pour répondre aux questions de recherche. En effet, toutes les questions posées au cours de ces interviews ont tourné autour des différentes questions de recherche.

Interviews

Dans le but de recueillir les perceptions des acteurs du CAEIS/Louho, les trois gestionnaires ont été soumis à des interviews semi-structurées, enregistrées sur des supports magnétiques d'une durée de 45 minutes chacune. Les questions auxquelles ils ont répondu sont libellés comme suit : (1) Quelles sont vos perceptions vis-à-vis de leurs apprenants surtout des handicapés auditifs ? (2) Détaillez un peu l'approche pédagogique innovée par le centre ? (3) Pensez-vous que l'enseignement reçu et l'encadrement dans cet établissement contribuent à l'épanouissement psychosocial des apprenants et

surtout des handicapés auditifs? et (4) Pourriez-vous nous parler des réussites obtenues par le centre et des défis auxquels vous êtes confrontés ?

Les deux superviseurs pédagogiques du centre ont été eux-aussi soumis aux mêmes types de questions, et ceci dans les mêmes conditions. L'accent a été mis, pour ces participants, sur les questionnaires (3) et (4).

Deux focus groups ont été formés, l'un composé des enseignants et l'autre, des parents sélectionnés. Hughes et Dumont (1993) indiquent que les focus groups sont particulièrement utiles pour réfléchir sur des réalités sociales d'un groupe culturel à travers l'accès direct au langage et aux concepts qui structurent les expériences des participants. Les membres de ces deux focus groups ont débattu, pendant environ une heure de temps, autour des mêmes questions posées aux gestionnaires. Les débats des focus groups ont été enregistrés sur des supports magnétiques.

Avec la permission des gestionnaires du centre, nous avons pu discuter avec les cinq apprenants sélectionnés. En ce qui concerne ce focus group, l'entretien a été plutôt non-directif. Les questions posées ont été relatives à la perception qu'ils ont des handicapés auditifs, la façon dont ils coopèrent au cours des leçons et des réussites et échecs qu'ils ont dans leur apprentissage. Ces apprenants ont exprimé leurs sentiments et impressions. Dans ce cas-ci aussi, leurs délibérations ont été enregistrées sur des supports magnétiques.

Observations des séquences de classe

Les observations des séquences de classes, effectuées dans les six classes du primaire avec l'équipe des chercheurs et des deux superviseurs pédagogiques du centre, ont porté essentiellement sur les deux champs de formation, « Français » et « Mathématiques », qui sont généralement considérés comme les plus déterminants parce qu'ils regroupent les disciplines instrumentales. Le tableau 3 ci-dessous fait le récapitulatif des observations effectuées

Tableau 3. Récapitulatif des champs de formation et des matières observés

Champ de formation	Matière	Nombre d'observation faite
Français	Orthographe	1
	Conjugaison	1
	Écriture	2
Mathématique	Arithmétique	3
	Géométrie	1
	Mesure	1
Nombre total d'observations faites	6	9

Source: Enquête de terrain, mars 2018

Ces observations de séquences de classe ont été réalisées à l'aide d'une grille de recueil de données sur le déroulement d'une séquence de classe. Cette grille comporte trois grandes parties dont les informations générales,

l'appréciation de la gestion de la séquence de classe et les principaux défis à relever. Les informations sont relatives à la date d'observation, le champ de formation observé, les objets d'apprentissage/contenu de formation prévus, la classe, l'effectif et le temps imparti. La deuxième partie, relative à l'appréciation de la gestion de la séquence de classe, est plutôt la grille d'observation de séquence de classe élaborée à partir de l'Outil de Suivi et d'Évaluation Pédagogique (OSEP)¹. Cette grille est composée de 30 indicateurs de performances des enseignants dans l'organisation des activités d'apprentissage parmi lesquels dix (numérotés de 15 à 30) sont spécifiques aux apprenants sourds. Par exemple, l'indicateur no 16 stipule : Collaboration entre enfants entendants et enfants non entendants ; le no 18 dit :

Prise en compte du handicap de l'enfant (surdit ) ; etc. Au cours de son observation, l' valuateur a la possibilit  de marquer l'une des cinq niveaux de performance   savoir : A = Excellent ; B= Tr s bien ; C = Bien ; D = Insuffisant et E = Tr s Insuffisant. Enfin, la troisi me partie de cet instrument demande   l' valuateur de relever les trois d fis majeurs   surmonter aussi bien par les enseignants que les apprenants.

Recherche documentaire

Au cours des investigations, les archives du centre ont  t  consult es pour confronter certaines donn es obtenues au cours des entretiens. Les documents compuls s sont les cahiers de texte, les registres listant des r sultats obtenus dans le centre et d'autres documents et objets de reconnaissance pouvant permettre d'appr cier le travail fait dans la scolarisation des jeunes apprenants inscrits dans le centre, ceci depuis la cr ation de ce dernier.

Analyse des donn es recueillies

Dans les recherches qualitatives, l'analyse des donn es consiste   coder,   faire ressortir des cat gories et   rechercher des mod les et les synth tiser (Bogdan et Biklen, 2007). Par cons quent, une analyse des contenus a  t  r alis e. Pour ce faire, tous les entretiens enregistr s ont  t  d'abord transcrits verbatim pour l'analyse ph nom nologique en utilisant un programme informatis  de traitement de texte ; puis la mise en exergue des d clarations importantes et significatives des sujets participant   l' tude a  t  faite pour comprendre leurs exp riences v cues avec ou dans le centre. Ensuite, en tenant compte des questions de recherche, chaque transcription a  t  cod e afin d'extraire des th mes pertinents. Finalement, toujours en tenant compte de questions de recherche, les th mes  mergents ont  t  cat goris s

¹ Cet outil a  t   labor  en 2011, par une  quipe de chercheurs de la Chaire Unesco de D veloppement Curriculaire de l'Universit  du Qu bec Montr al (CDUC) et de B ninois avertis dans le cadre de la mise en  uvre du Projet TMT/USAID

et éventuellement remplacés sans oublier la sélection des extraits pour les soutenir.

En ce qui concerne les observations des séquences de classe effectuées dans les six classes du primaire, les pourcentages des performances des enseignants inscrits par l'équipe des chercheurs et des superviseurs pédagogiques ont été manuellement calculés. La moyenne des cinq niveaux de performance A, B, C, D et E a été retenue.

L'analyse quantitative des données recueillies lors des observations de classe a été réalisée à l'aide du logiciel Excel pour calculer les statistiques descriptives telles que les pourcentages et réaliser le graphique des performances des enseignants observés.

Résultats

Question de recherche 1 : Quelles sont les perceptions des acteurs du CAEIS/Louho vis-à-vis de leurs apprenants et surtout des handicapés auditifs ?

Perceptions du sourd et de la surdité et son statut dans la société

Il est question ici de souligner l'impression de chacun des groupes interviewés sur la manifestation de la surdité et statut du sourd dans la société. Des données recueillies, les acteurs impliqués dans le centre ont des perceptions différentes vis-à-vis des apprenants handicapés auditifs.

Les gestionnaires et la presque totalité des enseignants (80 %) du CAEIS/Louho, indiquent que la surdité découle souvent de causes biologiques (séquelles de diverses maladies comme la méningite, la rougeole, des otites mal soignées...) et d'accidents provoqués par l'introduction involontaire ou volontaire d'un ou de plusieurs corps étrangers dans le conduit auditif. Ils sont tous convaincus qu'une bonne hygiène de vie permettra à cours sûr de prévenir la plupart des cas de surdité. Selon les gestionnaires du centre, les préjugés défavorables au sourd sont très vivaces. La chargée des programmes (vivant elle-même vit avec un handicap de surdité) nous a décrit de façon émouvante la discrimination négative dont elle est souvent victime dans la recherche d'emploi et dans sa vie sentimentale. Elle conclut en affirmant que c'est cette situation qui justifie le fait que les personnes sourdes préfèrent se marier entre elles.

Selon les superviseurs pédagogiques du centre, la surdité est souvent héréditaire, ou est consécutive à un accident et à des séquelles d'une maladie comme la rougeole par exemple et parfois d'un mauvais sort jeté à la famille de l'enfant sourd par une tierce personne.

Les apprenants (80 %) et les parents d'apprenants perçoivent la surdité comme la résultante de divers facteurs mystiques (envoutement, malédiction ou mauvais sort jeté sur l'un des géniteurs de l'enfant sourd par une tierce personne, etc.).

Ainsi n'étant pas des spécialistes en la matière, chacun de ces acteurs du centre a donné ses perceptions sur ce qu'est le sourd. Il faut souligner que la situation des sourds dans la société n'est pas reluisante ; car ils sont la plupart du temps objets de mauvais préjugés.

Scolarisation et Educabilité des enfants souffrant d'un handicap auditif

Tous les interviewés sont unanimes, à part le groupe des parents d'élèves, pour déclarer que la scolarisation et l'éducation des enfants souffrant d'un handicap auditif sont possibles. Cependant, chaque groupe met un bémol à cette possibilité.

Le leitmotiv des gestionnaires du centre est que malgré son incapacité à percevoir clairement les sons et à entendre, l'enfant sourd peut réussir dans tous les domaines d'apprentissages et s'épanouir pleinement pour s'insérer harmonieusement dans la vie professionnelle si les mesures idoines sont prises par l'école.

Selon les superviseurs pédagogiques, la scolarisation et l'éducation des sourds sont possibles mais de préférence dans les écoles spécialisées dans ce domaine et exclusivement réservées aux enfants vivant avec ce handicap. Tous les apprenants affirment que la surdité n'est pas invalidante et que leur incapacité à entendre les sons ne constitue pas un handicap pour eux. En d'autres termes, le sourd peut aller à l'école et y réussir autant que les non sourds et participer plus tard à une vie professionnelle.

Les membres du focus group des enseignants n'ont pas le moindre doute sur la possibilité de scolariser, d'éduquer et de former les sourds afin qu'ils s'insèrent harmonieusement dans la vie socio-professionnelle. En effet, les enseignants, en reconnaissant que les sourds peuvent bien réussir à l'école, indiquent le comportement des pédagogues qu'ils sont, face à un apprenant sourd. Au cours des entretiens, un enseignant dira en substance que ce dont le sourd a besoin de la part des autres, ce n'est ni la pitié, ni la compassion mais le respect mutuel, la valorisation de son être et des opportunités pertinentes pour apprendre en collaboration avec ses camarades de classe. Ils affirment, en outre qu'ils participent pleinement à des activités parascolaires au même titre que les apprenants entendants. L'extrait ci-dessous résume leurs propos :

Face à leur situation de mal entendant et même de non entendant, les sourds développent des stratégies de compensation qui leur permettent de comprendre leurs interlocuteurs rien qu'en observant les mouvements de leurs lèvres et leurs mimiques, et d'être des acteurs à part entière des troupes de danse et de théâtre au point où il est pratiquement impossible aux spectateurs de distinguer les sourds des non sourds. (Interview du focus group des enseignants, 2018)

Seuls les parents, dans leur focus group, ont des impressions différentes par rapport à la scolarisation et l'éducabilité des enfants sourds. Certains

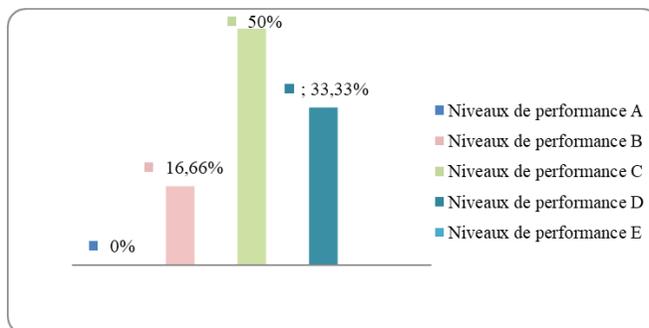
d'entre eux (80 %) affirment que les enfants sourds ne peuvent pas être scolarisés comme les enfants « normaux » ; tandis que les 20 % restants sont convaincus que les sourds peuvent être scolarisés, mais seulement dans des écoles spécialisées.

Question de recherche 2 : L'approche pédagogique conçue et mise en œuvre par les animateurs du CAEIS/Louho permet-elle d'assurer une éducation inclusive et l'épanouissement psychosocial des enfants handicapés auditifs ?

Au cours des entretiens, les gestionnaires du centre ont affirmé que leurs apprenants sont enseignés suivant les programmes d'études en vigueur dans les écoles primaires au Bénin, puisqu'il n'existe pas de programmes officiels conçus spécialement pour ce type d'école. Ils ont cependant souligné que le temps imparti aux différentes matières enseignées est un peu plus allongé compte tenu de la présence des apprenants handicapés auditifs dans les classes. De même, les manuels didactiques utilisés dans le centre sont ceux des autres écoles primaires ordinaires.

Au cours des observations des séquences de classe, les pratiques des enseignants ont été observées. D'abord, le climat dans lequel les cours se déroulent est assez convivial et propice à l'apprentissage. Les deux groupes d'apprenants, sourds et entendants cohabitent et souvent ces derniers partagent le même banc et travaillent en symbiose. Les cours sont dispensés simultanément en français parlé et en langue des signes. Ainsi, lorsque l'enseignant ou un apprenant pose une question en classe, tout élève entendant peut lui répondre en langue des signes tout en verbalisant ce qu'il veut dire pour ses camarades entendants, comme tout élève sourd peut répondre à la question posée ou donner son point de vue en ayant recours au langage des signes que tout le groupe classe décrypte aisément. Un autre constat fait au cours des séquences de classe est que lorsqu'une consigne de travail est donnée par l'enseignant, les apprenants exécutent tous le même geste. En effet, si l'apprenant entendant comprend une instruction donnée par l'enseignant, parfois même en ne regardant pas ce dernier, l'enfant frappé du handicap auditif, lui, est attentif au geste, regarde l'enseignant et réalise la consigne indiquée.

Les résultats de l'analyse des grilles d'observation des séquences de classe ont montré les niveaux de performance atteints par les enseignants dans les six classes du primaire. Le graphique ci-dessous montre la moyenne des cinq niveaux de performance à savoir : A = Excellent ; B= Très bien ; C = Bien ; D = Insuffisant et E = Très Insuffisant.



Graphique: Niveaux de performance des enseignants observés

Ce graphique indique que les performances des enseignants observés ne sont ni excellentes (A) ni très insuffisantes (E). Cependant, on peut avancer que ces performances sont plus ou moins acceptables (66,7 %), car 16,7 % sont très bonnes (B) et 50 % bonnes (C) ; tandis que 33,3 % sont insuffisantes.

Au-delà de ces données académiques, il a été noté que ces apprenants du CAEIS/Louho sont éveillés et très épanouis sur le plan socio-culturel. En effet, les gestionnaires du centre et le focus group des enseignants ont, de façon indépendante, affirmé que ces apprenants, bien qu'ils aient un handicap auditif, ont des prédispositions artistiques qu'ils développent au cours de leur cursus. Les encadreurs du centre les y aident en créant le cadre adéquat à l'éclosion de leurs talents. Ci-dessous est résumé les récits des enseignants relatifs à ces dispositions des apprenants et de l'effort que fournit le CAEIS/Louho pour soutenir ces vocations :

On peut affirmer que les enfants vivant avec un handicap auditif sont de véritables musiciens, de très bons poètes, bref d'excellents artistes. Le centre a alors mis sur pied un ensemble artistique et culturel composé d'une troupe de danses traditionnelles et d'une compagnie théâtrale. Cet ensemble offre aux enfants sourds et aux enfants entendants un creuset au sein duquel ils s'entraînent pour s'épanouir et mettre en valeur leurs compétences artistiques et culturelles. C'est ce qui leur permet de produire régulièrement des spectacles et de participer à diverses compétitions ici au Bénin, dans la sous-région et au niveau international où ils ont remporté plusieurs trophées que vous pouvez voir dans l'administration. (Interview du focus group des enseignants, 2018)

Au total, l'approche pédagogique mise en œuvre est sous-tendue par des stratégies d'enseignement-apprentissage qui font des malentendants et des sourds, non plus des éléments « entièrement à part », mais des « membres à part entière » des différents groupes pédagogiques existant dans cet établissement. En effet, les relations existant entre les deux catégories d'apprenants sont telles qu'il n'y a aucun complexe d'infériorité ou de

supériorité de part et d'autre, de toute condescendance et de toute méfiance. Ainsi, comme nous l'on mentionné les gestionnaires du centre, l'approche pédagogique prônée par le CAEIS/Louho et mise en œuvre et les activités parascolaires favorisent l'épanouissement intellectuel et psychosocial des enfants en général, et, en particulier, de ceux vivant avec un handicap de surdité.

Question de recherche 3 : Quels sont les résultats tangibles obtenus par le CAEIS/Louho et les difficultés auxquelles sont confrontés ses animateurs pour la scolarisation de ses apprenants ?

Résultats tangibles obtenus par le CAEIS/Louho

Les résultats obtenus par le centre ont été appréciés aussi bien à travers les interviews que dans les documents consultés. Les gestionnaires du centre et les enseignants interviewés ont été unanimes pour affirmer que les résultats sont très encourageants et qu'ils sont confortés par le progrès de leurs apprenants. D'abord, le taux de déperdition des apprenants inscrits est très faible. Un des gestionnaires nous a confié ce qui suit :

Hormis quelques cas rarissimes, il n'y a pratiquement pas d'abandon et le taux de redoublement est insignifiant. Par ailleurs, et conformément aux instructions officielles, il n'y a pas de redoublement à l'intérieur des sous-cycles parce que des dispositions pratiques sont régulièrement prises pour identifier à temps les difficultés des apprenants dans telle ou telle matière. (Interview d'un gestionnaire du CAEIS/Louho, 2018)

Cette citation évoque le sérieux du centre pour le contrôle et le maintien des apprenants à l'école.

La recherche documentaire dans le centre a révélé des données qui démontrent que le centre a accumulé un certain nombre de succès au fil des années. Le tableau ci-dessous montre les résultats des apprenants du centre sur trois années précédents notre collecte des données.

Tableau 4. Récapitulatif des taux de réussite au CEP sessions 2016 à 2018 du CAEIS/Louho

Session	Candidats présentés			Candidats admis			
	Sourd	Entendant	Total	Sourd	Entendant	Total	Taux (%)
2016	20	34	54	17	28	45	83,33
2017	15	35	50	12	32	44	88,00
2018	19	26	45	15	22	37	82,22

Source: Archives CAEIS/Louho, 2018

Ce tableau indique que sur trois années consécutives les résultats au certificat d'études primaires (CEP), qui est l'examen qui sanctionne les six (6) années d'études du cycle primaire, ont été très bons dans l'ensemble, au regard

des taux de réussite affichés. On peut affirmer que ces taux sont largement supérieurs aux taux moyens nationaux au cours des années considérées qui étaient respectivement, 39,26 %, 65,22 % et 64,44 %. On remarque aussi que durant ces années, les taux de réussite des malentendants ont été globalement très bons, puisqu'on a eu respectivement 85 %, 80 % et 79 %. Cependant, on n'occultera pas aussi que ces taux sont en baisse.

Dans les archives du CAEIS/Louho, nous avons retrouvé plusieurs documents indiquant des accords de partenariat du centre avec plusieurs organismes aussi bien nationaux qu'internationaux. Des lettres de reconnaissance et de satisfecit et divers prix reçus à travers le monde attestent de l'expertise et de l'impact qu'exerce le CAEIS/Louho en matière d'enseignement et de l'éducation inclusive des sourds dans le monde. Par exemple, sur la pochette d'un DVD produit et publié par un consortium de chaînes de télévision européennes pour célébrer le CAEIS/Louho, on peut lire ces épigraphes « Le CAEIS : une école pour sourds pas comme les autres » et « Leçon de vie ou comment l'Afrique devient un modèle pour le monde occidental. » Par ailleurs, la consultation des documents a révélé que le centre a acquis une envergure sous régionale et même internationale, puisque parmi ses apprenants, on y dénombre, des ressortissants de cinq pays africains à savoir la Côte-d'Ivoire, le Togo, le Burkina-Faso, le Mali et le Nigéria.

Difficultés auxquelles sont confrontés les animateurs du centre

Selon les questionnaires du CAEIS/Louho, les obstacles auxquels ils font face pour la scolarisation de leurs apprenants sont divers. On peut citer le défaut de formation et de qualification des enseignants, l'insuffisance de supervision pédagogique, l'absence de soutien de l'Etat et des autorités locales, le retard de paiement des salaires des enseignants et le manque de matériel didactiques adéquat.

Les enseignants intervenant dans le centre, n'ont reçu aucune formation initiale pédagogique en matière d'enseignement aux sourds. En effet, ces enseignants n'ont pas pris par une école normale des instituteurs, et n'ont donc pas acquis les dispositions spéciales nécessaires relatives à la langue des signes et intervenir de façon spécifiques auprès des apprenants sourds. Un des enseignants nous a confié dans le focus group :

Mon ambition est d'aider ces jeunes malentendants à étudier. Alors, avant de me faire embaucher, j'ai suivi les formations qu'offre périodiquement le centre pendant les vacances sur le plan pédagogique et aussi pour l'apprentissage de la langue des signes. On a appris tout ce dont a besoin un enseignant pour enseigner, y compris le contenu des programmes d'études de l'enseignement primaire, la préparation des fiches pédagogiques et surtout l'utilisation de la langue des signes. Après plusieurs années de formation, j'enseigne

aujourd'hui assez aisément à ces jeunes et je fais usage habituellement de la langue des signes. (Interview du focus group des enseignants, 2018)

Cet extrait montre la détermination des enseignants à se consacrer à la scolarisation des jeunes sourds, malgré le fait qu'au départ, ils n'avaient pas le profil approprié.

Une autre difficulté rencontrée par les gestionnaires et les enseignants du centre est l'insuffisance, voire l'inexistence de supervision pédagogique de la part des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'enseignement dans le cadre de la formation de proximité des enseignants. Il faut rappeler que les deux superviseurs pédagogiques (dont l'inspecteur et le conseiller pédagogique de la zone du Réseau d'Animation Pédagogique dont dépend le CAEIS/Louho) du centre sont chargés respectivement du suivi du déroulement des activités d'apprentissage et de la scolarité des élèves du centre et de la formation de proximité, du suivi et de l'évaluation des performances des enseignants. Or les enseignants du CAEIS/Louho ne bénéficient pas d'activités d'encadrement et de suivi (visites d'école, visite de classe, conférences pédagogiques, animation pédagogique organisées deux fois par mois au niveau des Unités Pédagogiques...), du moins pendant les deux années scolaires 2016-2017 et 2017-2018. La raison évoquée par ces cadres du ministère de l'enseignement maternel et primaire (MEMP) est que la scolarisation et l'éducation des sourds sont possibles mais de préférence dans les écoles spécialisées dans ce domaine et exclusivement réservées aux enfants vivant avec ce handicap. Exaspéré, un des gestionnaires signale :

Tout se passe donc comme si le CAEIS est un « îlot perdu complètement à part » dans le concert des écoles maternelles et des écoles primaires publiques et privées de cette localité. Cet état des choses laisse entrevoir qu'il y a un certain nombre de préalables à régler si l'on veut promouvoir et développer la scolarisation et l'éducation des sourds en améliorant l'offre d'éducation à travers la mise en œuvre selon le cas, de l'approche d'intégration où de l'approche d'inclusion. (Interview du focus group des gestionnaires, 2018)

Ce verbatim montre bien l'état de délaissement dans lequel se trouve le centre vis-à-vis du suivi pédagogique. Ceci tout comme si le centre n'a aucune existence légale. Les gestionnaires ont, durant toute la durée de l'interview, martelé l'abandon dont ils sont sujets de la part de ces cadres du MEMP, malgré les résultats probants qu'ils obtiennent chaque année scolaire.

L'absence des supports de l'Etat central et des autorités communales constitue une entrave au développement du CAEIS/Louho selon les gestionnaires du centre. En effet, selon ces derniers, les responsables à divers niveaux dans le pays sont au courant de l'existence du centre et des efforts

entrepris dans la scolarisation des sourds. Cependant, ils ne manifestent aucune volonté de les aider face à leurs demandes régulières des ressources humaines, financières et surtout didactiques. Il est à remarquer que la recherche documentaire a montré des rapports et des photos montrant des visites au centre de plusieurs ministres de l'enseignement maternel et du primaire et de celle des affaires sociales, qui ont reconnu le gigantesque et exceptionnel travail qu'abattent les animateurs du centre relativement à la scolarisation des sourds et à leur prise en charge dans la société. Par ailleurs, cette recherche documentaire a révélé les traces des visites de certaines organisations non gouvernementales (ONG) et autres Fondations qui visitent le centre et leur apportent des aides épisodiques, mais appréciables. Le CAEIS/Louho a développé des partenariats avec des ONG et certaines institutions européennes (Belgique, Allemagne, Pays-Bas et France) et américaines chargées de l'éducation des sourds ; ceci permet, entre autres, des échanges réguliers d'expériences et d'acteurs (enseignants, stagiaires, spécialistes, etc.).

Le retard de paiement des salaires des enseignants est aussi une autre difficulté dont font face les superviseurs du centre. Le focus group des enseignants a décrit de manière pathétique des faits particuliers relatifs à leur vie professionnelle. Ils ont ainsi souligné que pour diverses raisons (établissement non subventionné par l'Etat, apprenants venant de familles défavorisées n'honorant pas entièrement les frais d'écolage, etc.), leurs émoluments mensuels accusent parfois des retards d'un à plusieurs mois. Ce qui entraîne de la part de ces derniers des frustrations et souvent des découragements.

Enfin, la dernière difficulté évoquée par les animateurs du CAEIS/Louho est le manque de matériel approprié pour enseigner les apprenants du centre.

Perspectives

Au vu des données recueillies pour répondre aux différentes questions, et plus précisément : (1) de la possibilité de la scolarisation et de l'éducabilité des enfants souffrant d'un handicap auditif ; (2) de l'approche pédagogique novatrice conçue et mise en œuvre par les animateurs du CAEIS/Louho qui permet d'assurer une éducation inclusive et l'épanouissement psychosocial des enfants handicapés auditifs ; et (3) des multiples succès obtenus par le centre, mais aussi des difficultés auxquelles sont confrontés ses animateurs pour la scolarisation de ses apprenants, il est opportun d'émettre quelques réflexions dans les sections ci-dessous.

Il est reconnu que le CAEIS/Louho, forme et prépare ses apprenants à l'examen national du CEP. De même, le centre prend une envergure internationale dans la formation inclusive des sourds, vu les satisfécits décernés par les gouvernants et ses multiples partenariats avec les ONG et

d'autres Fondations aussi bien nationales qu'internationales. De ce fait, il serait convenable de pérenniser l'expérience de ce centre, à travers diverses actions.

Premièrement, l'approche pédagogique innovante, conçue et mise en œuvre par le centre, qui consiste en la scolarisation inclusive de ses apprenants devrait être encouragée et promue par le MEMP. Si des organisations internationales ont reconnu les succès obtenus par le CAEIS/Louho dans la scolarisation et l'éducation des enfants entendants et malentendants, c'est vraisemblablement parce qu'il y a un positionnement scientifique, éducatif pertinent que les gouvernants gagneraient à accompagner pour cultiver l'excellence. En termes de promotion, la formation pédagogique des enseignants du centre et leur suivi sur le terrain par des cadres du MEMP seraient indiqués. En effet, l'Etat béninois a mis en place sur tout le territoire des écoles et autres centres spéciaux qui s'occupent de l'éducation des enfants handicapés. Mais il est remarquable de souligner la particularité de ce centre qui, au départ, était destiné à former les malentendants, mais qui s'est ouvert aux entendants aussi. Par conséquent, les enseignants devraient être formés pour enseigner, utilisant l'approche pédagogique innovante et inclusive initiée par le centre et qui fait ses preuves. A l'instar de certains partenaires, le MEMP et le ministère de la famille devraient envoyer souvent des subventions substantielles pour aider le centre à faire face à ses nombreux besoins qui sont financiers, matériels et didactiques.

Deuxièmement, la pérennisation de l'expérience de ce centre passerait par la documentation des étapes de cette approche pédagogique inclusive et de sa divulgation sur le plan international afin de faire de cet établissement une école de référence pour la mise en œuvre du volet « Éducation inclusive » du Plan Sectoriel de l'Éducation post 2015 dans l'optique de l'atteinte de l'ODD4. Ceci pour amorcer la création massive, dans le monde, des écoles inclusives pour l'éducation des enfants handicapés.

Conclusion

Cette étude met en exergue l'expérience instructive du CAEIS/Louho à travers son approche inclusive de scolarisation des jeunes malentendants et des entendants en République du Bénin. Des résultats des trois questions posées pour guider cette recherche, on peut tirer les enseignements suivants. Premièrement, tous les acteurs du centre, à part quelques parents d'élèves, ont reconnu que malgré leur incapacité à percevoir les sons et à entendre, les enfants sourds peuvent réussir dans tous les domaines d'apprentissages et s'épanouir pleinement pour s'insérer dans le tissu social si des dispositions adéquates sont prises par l'école. Deuxièmement, l'approche pédagogique innovante conçue et mise par les animateurs du centre permet à leurs apprenants de réussir sur le plan scolaire. Au-delà de ces réussites

académiques, ces apprenants handicapés auditifs mènent plusieurs activités parascolaires qui assurent leur épanouissement psychosocial. Enfin troisièmement, malgré les résultats probants du centre dans les classes et à l'examen du CEP et les nombreuses lettres de reconnaissance et de satisfecit et divers prix reçus à travers le monde attestent de l'expertise et de l'impact qu'exerce le CAEIS/Louho en matière d'enseignement et de l'éducation des sourds dans le monde, des difficultés persistent qui ont pour nom le défaut de formation et de qualification des enseignants, l'insuffisance de supervision pédagogique, l'absence de soutien de l'Etat et autres autorités locales, et le manque de matériel didactiques adéquat.

References:

1. Bogdan, R. C., & Biklen, S. K. (2007). *Qualitative research for education: An introduction to theory and methods*. New York, NY: Pearson Education.
2. Creswell, J. W. (2007). *Qualitative inquiry and research design: Choosing among five approaches*. Thousand Oaks, CA: Sage.
3. Giorgi, A. (2009). *The descriptive phenomenological method in psychology: A modified Husserlian approach*. Pittsburgh, PA: Duquesne University Press.
4. Handicap International (2012). *L'éducation inclusive, document cadre*. Consulté le 12/02/2019 sur le site : <https://handicap-international.ch/sites/ch/files/documents/files/education-inclusive.pdf>
5. Hughes, D., Dumont K. (1993). Using focus groups to facilitate culturally anchored research. *American Journal of Community Psychology*, 21(6), 775-806.
6. Legendre, R. (1993). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Paris. ESKA.
7. Marshall, C., & Rossman, G. B. (2006). *Designing qualitative research*. Thousand Oaks, CA: Sage.
8. Ministère de l'Education Nationale (2003 et 2005). *Loi n°2003-17 portant Orientation de l'Éducation Nationale en République du Bénin rectifiée par la loi n°2005-33 du 06 octobre 2005*. Porto-Novo, Bénin.
9. Mooij, A. (2010). *Intentionality, desire, responsibility: A study in phenomenology, psychoanalysis and law*. Boston, MA: Brill.
10. Nguéhan, S. B. (2007). *Environnement social précaire, décrochage scolaire et stratégies de réussite : une étude exploratoire du phénomène au quartier New-Bell de Douala*. Master II à l'Université de Douala, Cameroun.
11. Organisation Mondiale de la Santé (2001). *Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF)*. *Classification Internationale du Handicap*. Consulté le 21/03/2019 sur le site:

https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/42418/9242545422_fre.pdf

12. République du Bénin (1990). Constitution de la République du Bénin. Porto-Novo.
13. Rostand, J. (1954). Les pensées d'un biologiste. Consulté le 21/03/2019 sur le site : <https://www.mon-poeme.fr/citations-jean-rostand-pensees-biologiste/>
14. UNESCO (1990). Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous et cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux. Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, Jomtien, Thaïlande. Publiée par l'Inter-Agency Commission. UNICEF House, New York, N.Y. avril 1990
15. UNESCO (2000). Forum mondial sur l'éducation : Le cadre d'action de Dakar. Dakar, Sénégal. Consulté le 02/03//2019 sur le site : www2.unesco.org/wef/en-leadup/dakfram.shtm
16. UNESCO (2015). Education 2030: Incheon Declaration and Framework for Action Towards inclusive and equitable quality education and lifelong learning for all. Consulté le 09/02/2020 sur le site : <https://iite.unesco.org/publications/education-2030-incheon-declaration-framework-action-towards-inclusive-equitable-quality-education-lifelong-learning/>